

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mël de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Conseil départemental de l'Action Sociale du 28/03/2017

Ont participé :

Représentants des administrations :

M. MORICEAU Président
M. JOUVE
Mme MARTINAND
M. GIMBERGUES

Représentativité SYNDICALE :

Mme BOURGADE (FO)
M. BASTIEN(FO)
M. DEJOU (FO)
Mme LAROUSSINIE (Solidaires aux finances)
Mme MAYADE (Solidaires aux finances)
Mme FRIAA (CGT)

Membres de la Délégation départementale :

Mme BENOIT, déléguée départementale
Mme DUFAU
Mme MAILLOT

Correspondants sociaux :

Mme SAINT-YVES (DDCSPP)
Mme MIALOU (DDFIP)
Mme FELGINES (DDSPP)
Mme COUDERT présidente de l'Amicale des retraités

1) Approbation du PV du 07/10/2016 :

Le PV est adopté par l'ensemble des organisations syndicales présentes.

2) Actualités du Secrétariat Général :

Mise en application de la circulaire du 16/03/17 portant revalorisation de l'indice brut de référence pour l'attribution de la subvention interministérielle repas (1,22 €). A compter du 01/04/17, les agents dont l'indice de traitement est inférieur ou égal à 474 pourront bénéficier de la subvention. Les prochains paliers sont fixés au 01/01/2018, l'indice passera à 477, puis au 01/01/2019, indice 480. Pour notre département cela concerne une personne de la DDCSPP.

Un point d'actualité nous a été présenté concernant la carte « Apétiz ». Dans l'ensemble, nos collègues sont assez satisfaits. On peut toutefois regretter le montant limitatif journalier de 19,00 €.

Enfin, Mme BENOIT nous informe que l'achat de petit matériel d'électroménager passera désormais par l'UGAP et non par un achat directement dans un commerce local.

3) Compte rendu annuel d'activités 2016 du département :

Les effectifs concernés par l'action sociale sont en baisse : 451 actifs, 146 enfants et 297 retraités (dont une future centenaire !).

Les dépenses s'élèvent à 16 000 € (crédits d'action locale), 38 896,73 € de restauration collective, 117,83 € (subventions séjours enfants) et autres dépenses pour 552,31 €.

Le seul restaurant conventionné (Celtic Tavern) a servi 325 repas aux agents. Le restaurant collectif (Groupama) a servi 7 024 repas.

18 446 titres restaurant nominatifs ont été commandés ainsi que 738 titres restaurant anonymes (attribués aux vacataires).

Concernant plus précisément les crédits de l'action locale :

- week-end à Disneyland (16 et 17 avril) : 31 participants dont 14 enfants ;
- Thermoludisme à Caleden : 188 bons délivrés pour 67 familles concernées ;
- Journée libre à Bordeaux : 53 participants ;
- Arbre de Noël (7 décembre) ;
- Diverses activités pour les retraités : sortie en Aveyron (51 participants), journée à Collonges la Rouge (39 participants), diverses activités ;
- Amitiés finances : visites aux personnes seules et/ou malades (13 agents concernés).

A cela, il convient de rajouter que 11 aides ou prêts au logement ont été attribués en 2016 (22 en 2015 et 18 en 2014). On peut lier cette baisse avec la baisse de nos effectifs et du nombre d'arrivées dans notre département.

Enfin, 16 dossiers CESU 6/12 ans ont été validés durant l'exercice écoulé.

Le rapport d'activité a été approuvé par l'ensemble des organisations syndicales.

4) Présentation de la Note d'orientation du 27/12/2016 adressée aux Présidents de CDAS et de la Circulaire du 09/11/2016 relative aux cadres d'intervention du service social

En 2017, les moyens de l'action sociale restent préservés cependant le budget est désormais rebasé sur la réalité des consommations. Le budget national d'action sociale représente 130,2 M€.

Concernant le service social, cette nouvelle circulaire précise les missions et le cadre d'intervention de ce service. Le pilotage du réseau et son encadrement hiérarchique et technique est assuré à l'échelon national par un conseiller technique et à l'échelon régional par 14 conseillers techniques régionaux qui encadrent 143 assistants dont 21 en partenariat avec d'autres ministères. Les moyens en personnel sont installés au sein des délégations départementales d'action sociale.

Le champ d'intervention comprend tous les agents confrontés à des difficultés personnelles ou professionnelles. Un appui technique et de soutien auprès des services peut être organisé. N'hésitez pas à contacter Mme DUFAU.

5) Crédits d'action locale 2017 :

- Pour les retraités, une galette des rois a été organisée le 26 janvier (52 participants). Deux sorties à Albi et à Vulcania sont prévues le 15 juin et 12 octobre.

- La délégation prend toujours en charge une participation (20 €) pour une consultation auprès de psychologue (Mme Lemoine).

- Les CESU préfinancés d'une valeur de 15 € sont attribués sur conditions (maladie, sortie d'hospitalisation, personne âgée à charge ou enfant handicapé).

- Pour les sorties Actifs, un spectacle a été proposé (la Reine des Neiges) – 7 adultes et 5 enfants ont participé. Une journée au PAL est prévue pour le 3 juin (car complet) et une journée en Dordogne le 24 juin (inscriptions à venir).

De même, suite à la suppression de deux spectacles, les membres du CDAS ont décidé de proposer 3 nouvelles sorties : canoë à Vieilleville (juin à septembre), spectacle à Flagnac (juillet / août) et journée à Montpellier.

- L'arbre de Noël aura lieu le 6 décembre 2017 à Arpajon-sur -Cère. Le spectacle sera « le Noël de Toto » de Jacques Bienvenu.

6) Questions diverses :

Au vu des résultats de l'enquête sur l'éventualité d'une aide pour l'acquisition de la Carte Cezam, il a été décidé de ne pas donner suite à cette proposition.

F.O. interpelle monsieur le Président sur la mise en place d'un coin repas digne de ce nom au Centre des Finances Publiques de Maurs. Il nous indique qu'une amélioration est attendue d'ici la fin de l'année avec la création d'une salle de convivialité et d'un nouveau bureau au premier étage du bâtiment.

Les élus Force Ouvrière au CDAS : Sabine BOURGADE, Alain RAVENEAU, Eric BASTIEN et Dominique DEJOU.